

NOTE N° 1620 /MFB/DGD/DRH DU 27 MAI 2025**Objet : Gestion des congés administratifs
au titre de l'année 2024**

Dans le cadre du suivi de l'octroi des congés administratifs aux Agents des Douanes, il est demandé aux Directeurs Centraux, Régionaux ainsi qu'aux Commandants du GIRA et de l'UMIR, de bien vouloir transmettre à la **Direction des Ressources Humaines**, les plannings de congé de leurs collaborateurs respectifs, **en remplissant le formulaire joint en annexe**. Cette formalité devra être accomplie **au plus tard le mardi 10 juin 2025**.

Le formulaire dûment renseigné et signé devra être transmis à l'adresse mail suivante : « boce.drh@douanes.ci » ou déposé au secrétariat de la Sous-direction du Personnel.

A cet effet, le Bureau Organisation et Contrôle des Effectifs (Sous-direction du Personnel) peut être joint aux numéros suivants : **2721221700 postes 1733/1658** pour des informations complémentaires.

Le Directeur

Col. KOFFI Méa I.
Administrateur Général des Services Financiers



REPARTITION PREVISIONNELLE DES AGENTS DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES BENEFICIAIRES DE CONGE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Référence : DGD-DRH-SDR-BOCE-PS2
Edition : 20 mai 2021
Version : 1
Page : 1/1

ENTITE ADMINISTRATIVE: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (exemple)

EFFECTIF TOTAL (des agents bénéficiaires de congé au titre de l'année 2024)	Répartition prévisionnelle des agents bénéficiaires de congé au titre de l'année 2024			
	Nombre d'agents au 1 ^{ER} trimestre (janvier-mars)	Nombre d'agents au 2 ^{eme} trimestre (avril-juin)	Nombre d'agents au 3 ^{eme} trimestre (juillet-septembre)	Nombre d'agents au 4 ^{eme} trimestre (octobre-décembre)
39	5	14	15	05

Fait à _____ le _____ /2025

Signature et Cachet

DIFFUSION

TRRSF